



Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le 11 JUIL. 2025

ID : 031-213105745-20250707-033-DE



Nombre de membres :

Exercice : 19

Présents : 15

Votants : 17

N° 2025-033

**OUVERTURE POSTE DE
RESPONSABLE DES SERVICES
TECHNIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TISSEIRE, Maire suppléant.

Date de la convocation du conseil municipal : 02/07/2025

Présents : TISSEIRE Bernard, MATHE Nicole, PONS Alain, ROUGANIOU Marie, DA COSTA Martine, BAROTTE Marjorie, PILKOWSKI Véronique, BOYER Denis, IMBERT Viviane, MARCHAND René, DANHO Aimé, ORTIS Hélène, BAUTISTA Ludovik, PATENOSTRE Lionel.

Absents représentés : CHIABRANDO Valérie (procuration à ROUGANIOU Marie), SOUADKI Hezdine (procuration à Aimé DANHO)

Absents excusés : DEMANGE Serge, MAZZOLO Nathalie

Absent : DEMEILLERS Joël

Madame ROUGANIOU Marie a été élu secrétaire de séance.

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget communal 2025,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Monsieur le Maire suppléant informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes : Encadrement des Services techniques.

Le Maire suppléant propose à l'assemblée :

La création d'un poste de responsable des Services Techniques municipaux à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025, dont la mission principale sera d'encadrer le service. Ce poste sera ouvert aux titulaires des grades de Technicien territoriaux, de technicien principal de 2^{ème} classe ou de technicien principal de 1^{ère} classe ou aux contractuels dans le cas où aucun titulaire ne serait disponible pour ce poste ou ne répondrait aux critères de recrutement.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

11 JUL 2025

ID : 031-213105745-20250707-033-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI Monsieur le Maire,
- APRÈS en avoir délibéré et à l'unanimité,
- DÉCIDE :
 - la création d'un emploi de responsable des services techniques à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025 afin de s'occuper de l'encadrement du service. Ce poste sera ouvert aux titulaires des grades de Technicien territoriaux, de technicien principal de 2^{ème} classe ou de technicien principal de 1^{ère} classe ou aux contractuels dans le cas où aucun titulaire ne serait disponible pour ce poste ou ne répondrait aux critères de recrutement.
 - la modification du tableau des effectifs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire suppléant,
Bernard TISSEIRE

